

VADEMECUM DNL (SELO¹/HORS SELO)

Baccalauréat
Session 2022

//

- 1. Rappels sur les conditions d'obtention des indications « SELO » ou « DNL » sur le diplôme du baccalauréat**
- 2. Modalités de passation de l'interrogation orale spécifique**
- 3. Modalités d'attribution de la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale**
- 4. Élaboration des sujets à concevoir pour l'interrogation orale spécifique (SELO)**
- 5. Modalités d'attribution de la note à l'interrogation orale spécifique**
- 6. Annexes**
 - Annexe 1 : modèle sujet
 - Annexe 2 : proposition de grille d'évaluation
 - Annexe 3 : fiche individuelle du candidat (voies générale, technologique et professionnelle)

¹ Sections européennes et de langues orientales

Ce vadémécum s'inspire des textes en vigueur au moment de sa rédaction :

- Arrêté du 21-8-2006 JO du 30-8-2006 (baccalauréat professionnel)
- Arrêté du 20 décembre 2018 (bulletin officiel n°3 du 17 janvier 2019, BCG/BTN) ;
- Note de service du 28-7-2021 (bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021, BCG/BTN) ;
- Note de service du 28-7-2021 (bulletin officiel n°31 du 26 août 2021, BCG/BTN) ;
- Note de service du 29-7-2021 (bulletin officiel n°31 du 26 août 2021, BCG, BTN).

Sauf mention contraire, les principes exposés dans ce vadémécum concernent les trois voies générale, technologique et professionnelle. Lorsque les spécificités de chaque voie induisent des approches différenciées, elles sont signalées dans des encarts de couleur : orange pour les voies générale et technologique, bleu pour la voie professionnelle.

1. Rappels sur les conditions d'obtention des indications « SELO » ou « DNL » sur le diplôme du baccalauréat

Le cursus sur le cycle terminal

Pour être éligible à l'indication « SELO » ou « DNL » sur le diplôme du baccalauréat, il est nécessaire d'avoir suivi un cursus complet sur l'ensemble du cycle terminal (1ère et Terminale).

Un candidat qui n'aurait suivi le cursus SELO ou DNL hors SELO qu'en 1ère, ou qu'en Terminale, ne peut prétendre à l'indication « SELO » ou « DNL » sur son diplôme.

En SELO, le cursus doit comprendre, outre l'enseignement de DNL, un renforcement horaire en langue, sur les deux années du cycle terminal. Ce renforcement horaire n'est pas quantifié par les textes : un minimum d'une séance par quinzaine peut être envisagé sans qu'il ne puisse s'agir d'autre chose que d'une recommandation pédagogique.

L'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat

Pour obtenir l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat, le candidat qui a suivi un cursus complet sur le cycle terminal doit :

- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 dans la LV de la section sur le cycle terminal (moyenne des moyennes annuelles de 1ère et de Terminale) ;
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue, acquis au cours de la scolarité en section européenne.

L'évaluation spécifique de contrôle continu comprend :

- le résultat d'une interrogation orale en langue, qui a lieu à la fin du cycle terminal, comptant pour 80% de la note globale ;
- une note de scolarité, comptant pour 20% de la note globale (conjointement attribuée par le professeur de LV et le professeur de DNL). La manière dont est calculée cette note de scolarité a tout intérêt à figurer dans le projet d'évaluation de l'établissement.

L'indication « DNL » sur le diplôme du baccalauréat

Pour obtenir l'indication « DNL » sur le diplôme du baccalauréat, le candidat qui a suivi un cursus complet sur le cycle terminal doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue, acquis au cours de la scolarité en DNL.

L'évaluation spécifique de contrôle continu comprend :

- le résultat d'une interrogation orale en langue, qui a lieu à la fin du cycle terminal, comptant pour 80% de la note globale ;

- une note de scolarité, comptant pour 20% de la note globale (conjointement attribuée par le professeur de DNL et le professeur de LV). La manière dont est calculée cette note de scolarité a tout intérêt à figurer dans le projet d'évaluation de l'établissement.

NB Les candidats scolarisés en Section européenne, ayant suivi un cursus complet et ayant obtenu au moins 10/20 à l'évaluation spécifique de contrôle continu mais un résultat inférieur à 12/20 dans la langue de la section pourront prétendre à l'indication « DNL » sur leur diplôme de baccalauréat.

2. Modalités de passation de l'interrogation orale spécifique (80% de la note globale pour l'obtention de l'indication « SELO » ou « DNL » sur le diplôme du baccalauréat)

Durée de l'interrogation orale SELO : 20 minutes / Préparation : 20 minutes

Durée de l'interrogation orale DNL HORS SELO (LGT) : 10 minutes / Préparation : 10 minutes

Les évaluateurs sont :

- En SELO : un professeur de la langue vivante de la section et, sauf impossibilité, un professeur de la discipline non linguistique ;
- DNL Hors SELO : un professeur de la discipline non linguistique et, sauf impossibilité, un professeur de la langue vivante concernée.

En voies générale et technologique

Dans les deux cas, l'interrogation orale est organisée au sein de la section, en interne à l'établissement. Si plusieurs professeurs de DNL et/ou de LV interviennent au sein de la section, ils peuvent être mobilisés comme interrogateurs si l'établissement le souhaite. L'identification des professeurs évaluateurs relève du principe du contrôle continu.

NB : Dans tous les cas, le travail en binôme est à privilégier à chaque fois que cela est possible, en entraînement comme à l'évaluation.

Première partie

- Cette première partie consiste en une prise de parole en continu fondée sur un support documentaire. Durée : 10 minutes maximum (SELO) / 5 minutes maximum (HORS SELO)

En voies générale et technologique

Thématique traitée en terminale

En voie professionnelle

Thématique ou contexte professionnel traité(e) en 1ère ou en terminale

- Le format du support documentaire :

En voies générale et technologique

Le support est constitué d'un ou de deux documents. Dans le cas d'un corpus de deux documents, il s'agit de permettre des mises en relation et/ou de faciliter la compréhension.

En voie professionnelle

Le support peut être constitué d'un ou plusieurs documents. Dans le cas d'un corpus de documents, il s'agit de permettre des mises en relation et/ou de faciliter la compréhension.

- DNL HORS SELO : les ressources utilisées sont produites par le candidat et s'ancrent dans l'enseignement reçu en DNL au cours de l'année de terminale. Le candidat présente donc l'équivalent d'un « sujet » avec un ou deux documents de son choix. Les documents sont de même nature que ceux utilisés pour l'interrogation en SELO. La mention de pistes de réflexion/problématique est souhaitable.

- **Ce qui est attendu du candidat :**

Au-delà de la discipline non linguistique, il s'agit d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité, ici en expression en continu.

En voies générale et technologique

Le candidat peut s'appuyer, le cas échéant, sur les pistes de réflexion proposées mais demeure libre de l'approche qu'il propose pour rendre compte de sa compréhension et de son analyse du support, en cohérence avec les méthodes de la discipline non linguistique.

En voie professionnelle

Le candidat est guidé par une tâche de communication qui lui permet de rendre compte de la spécificité du support dans le cadre d'une situation contextualisée (professionnelle ou non quand la DNL est une discipline de l'enseignement général).

- En principe, les interrogateurs ne prennent pas la parole. Toutefois, dans le cas où le candidat commet un contresens majeur ou si son intervention n'excède pas quelques minutes, les interrogateurs peuvent intervenir pour l'aider à corriger ou à reprendre son discours. Il ne s'agit pas d'entrer dans un questionnement pris en charge par les interrogateurs mais, par le biais de relances, de mots-clés, de déclencheurs permettant d'intervenir *a minima*, d'aider le candidat à se remettre en selle et à reprendre le cours de son développement.
- L'interrogation orale s'inscrit donc dans une démarche d'évaluation positive afin que le candidat puisse effectivement faire la démonstration de tout son potentiel. Les interventions des interrogateurs sont nécessairement circonscrites car il ne leur appartient pas de se substituer au candidat et de prendre en charge l'explication du document. Si le candidat sait se saisir de ces aides limitées et ponctuelles, il doit pouvoir accéder aux tranches supérieures de la grille d'évaluation.
- Enfin, il convient d'entraîner les élèves sur la totalité du cursus à rendre compte d'un support sans que ce dernier ne devienne un prétexte à plaquer artificiellement un cours. Pour autant, il est attendu que le candidat soit capable de mettre en relation le support la thématique étudiée pendant l'année ou le contexte professionnel traité – tout approfondissement de ces mises en relation sera à valoriser. Les meilleures prestations sont celles qui font la preuve que le candidat a su mobiliser ses connaissances et ses compétences au service du support documentaire.

Seconde partie

- Il s'agit d'un entretien mené librement en évitant les questions stéréotypées. Durée : 10 minutes maximum (SELO) / 5 minutes maximum (DNL HORS SELO).
- Même si, en voies générale et technologique, les interrogations orales sont désormais organisées en interne, en SELO comme en DNL hors SELO, il semble utile de maintenir dans les trois voies le principe d'une fiche individuelle formalisée récapitulant les thématiques abordées en DNL et les travaux ou activités effectués dans le cadre de la section. Il s'agit d'un outil qui peut être mentionné dans le projet d'évaluation (LGT). Une proposition de modèle figure en annexe 3.
- L'entretien prend appui sur une liste des questions étudiées dans cette discipline, fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'interrogation orale. Cette liste porte sur :
 - les travaux et activités effectués dans l'année, dans la discipline non linguistique ;
 - les travaux et activités effectués dans le cadre de la section ;
 - l'ouverture européenne et internationale, les diverses formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement : partenariat, échanges, clubs, journaux, relations internet, etc..

NB : Les questions liées à la vie de la section ou l'ouverture internationale peuvent prendre appui sur des travaux réalisés sur l'ensemble du cycle terminal (1^{ère} et Terminale).

- L'entretien est conduit de manière à valoriser le parcours du candidat et ses acquis au sein de la section.

- Cette seconde partie permet une réelle ouverture et vise à donner au candidat la possibilité de s'exprimer de manière libre et spontanée, en un mot d'investir pleinement une parole à la première personne. Au-delà de la seule discipline non linguistique, il s'agit d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité, ici en interaction.
 - Cette seconde partie n'est pas le prolongement disciplinaire de la première partie. Néanmoins, les questions proposées en termes de contenus, de démarches et d'activités doivent s'inscrire dans la vie de la section/étude de la DNL, au sens large.
 - Les attendus de cette seconde partie sont les suivants dans les 3 voies générale, technologique et professionnelle : « *Le candidat doit être apte à réagir spontanément à des questions relatives à un domaine connu, à donner un avis, une information à formuler une appréciation et plus généralement à participer à un échange de manière active* ».
 - Les interrogateurs s'adosseront à ces questions pour lancer les échanges. Elles constituent un point d'accroche pour mieux connaître le candidat, ses centres d'intérêt, son "parcours" européen en relation avec la DNL et l'ouverture à l'international et permettent de débiter cette seconde partie en le mettant en confiance. Les interrogateurs auront toute latitude pour approfondir un ou plusieurs des thèmes au fil des échanges et de l'intérêt suscité par les sujets abordés.
 - Cette seconde partie se différencie nettement de la première : elle doit donner lieu à un échange et les interrogateurs veilleront à ne pas laisser s'installer dans la durée une parole préparée à l'excès ou récitée. Il s'agit d'une conversation interactive plutôt qu'une interrogation à sens unique.
 - Le climat qui préside à cette seconde partie se doit d'être particulièrement bienveillant et positif : il s'agit d'évaluer, certes, mais aussi de construire un échange permettant au candidat de démontrer ses capacités d'expression.
- Il importe de garder présent à l'esprit qu'il s'agit d'apprendre aux élèves - et donc de les y entraîner - à parler sur des sujets académiques ou relevant de la section ou de la filière professionnelle : les seuls apports de connaissances ne sauraient les y préparer. Il est essentiel de multiplier les occasions de prise de parole en continu et en interaction, ce qui implique le recours régulier aux travaux de groupes et aux échanges, en présentiel ou à distance, dans le but de collaborer à la construction du sens, d'en rendre compte ou de le partager.

3. Modalités d'attribution de la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale (20% de la note globale pour l'obtention de l'indication « SELO » ou « DNL » sur le diplôme du baccalauréat)

- Cette note est attribuée :
 - a) En SELO : conjointement par le professeur de langue et le ou les professeur(s) de la ou les DNL(s) ;
 - b) En DNL Hors SELO : par le ou les professeur(s) de la ou les discipline(s) non linguistique(s) et, sauf impossibilité, par un professeur de la langue vivante concernée.

A l'image de l'interrogation orale spécifique, le travail en binôme DNL/LV est indispensable. Cette note prend en compte :

- la participation spontanée ou suscitée au travail oral dans la classe,
 - la qualité de certains travaux imposés, oraux, écrits ou pratiques, réalisés au cours de l'année : brefs comptes rendus de lecture, d'expériences, commentaires de documents, productions personnelles, rapports ou exposés de nature professionnelle etc.,
 - la maîtrise de la langue, dans un domaine spécialisé et plus généralement dans une situation de communication.
- Il importe donc de varier les travaux et les sollicitations qui fonderont cette note – un oral blanc ne saurait en aucun cas suffire.
 - L'importance du champ oral est réaffirmée.

- La prise en compte de la progression de l'élève durant l'année est à considérer tout comme la constance de ses efforts et de son investissement. La performance garde toute son importance. Mais elle ne constitue pas le seul critère.

De manière générale, il importe de garder présent à l'esprit que l'interrogation orale spécifique n'est pas une épreuve de spécialité disciplinaire ou professionnelle, qu'elle sanctionne un parcours de 2 à 3 ans d'investissement et qu'il s'agit d'un enseignement non obligatoire : toute réussite, même partielle, est à valoriser. La bienveillance est de mise.

NB *En voies générale et technologique* : La note globale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu (note de scolarité et note obtenue à l'interrogation orale) est prise en compte sans pondération dans le calcul de la moyenne de la langue vivante support de la section (LVA ou LVB) sur le cycle terminal. Elle compte donc d'une part pour l'attribution de l'indication spécifique sur le diplôme, mais également pour le calcul des 40% de contrôle continu au baccalauréat.

4. Sujets pour la première partie de l'interrogation orale (SELO)

SELO *en voies générale et technologique* : une banque de sujets académique sera constituée par DNL et par langue vivante concernée : ces sujets seront mobilisés lors des interrogations organisées au sein de chaque section. Un appel à proposition de sujets sera donc maintenu.

- Les sujets sont constitués d'un support documentaire. Dans le cas où le support est constitué de deux documents ou plus, ceux-ci doivent être complémentaires et permettre des mises en relation.

RAPPEL : *En voies générale et technologique*, le support documentaire est constitué d'un maximum de deux documents. Le cas échéant, le ou les textes choisis, rédigés dans la langue de la section, ne doivent pas excéder une quinzaine de lignes au total (ligne s'entend au sens de 70 signes y compris les blancs et la ponctuation)

- Pour un document audio ou vidéo, la durée maximale obligatoire sera de 2 minutes. Les vidéos ne sont pas sous-titrées, ni en langue cible ni en français. Pour les documents audio et vidéo, une transcription écrite est à fournir avec la proposition de sujet.
- Ces formats sont à apprécier avec discernement, étant entendu qu'un support court peut présenter de réelles difficultés lexicales ou syntaxiques, voire une densité informationnelle telle qu'elle requiert plusieurs lectures/écoutes/visionnages attentives et chronophages. *A contrario*, un support un peu plus long peut être de compréhension plus aisée.
- Dans le cas d'un corpus de deux documents, la longueur et/ou la difficulté d'accès des documents est à adapter. On veillera également à ne pas additionner les difficultés : la mise en relation entre les deux documents doit être directe.
- En tout état de cause, il importe de garder présent à l'esprit que les candidats ne disposent que d'un temps de préparation très bref (20 minutes) et que le support ne doit présenter aucune difficulté excessive de quelque nature que ce soit.
- Les documents proposés ne doivent pas comporter d'obstacles à une compréhension rapide : il existe une différence notable entre les supports de nature très variée utilisés en classe qui sont susceptibles de présenter des difficultés spécifiques (contenus, lexique, approche, longueur...), voire ponctuellement une certaine technicité, et les supports d'examen qui ciblent les essentiels de chaque thème ou de chaque contexte professionnel.
- Il convient de réduire au maximum les éléments autour du support : vocabulaire, questions... On évitera les notes de lexique pour les supports audio et vidéo.

- La tâche du candidat :

En voies générale et technologique

On peut proposer des pistes de réflexion, à condition qu'elles soient suffisamment larges pour ne pas enfermer la réflexion du candidat.

Un candidat qui choisirait une autre problématique pertinente ne pourra pas être pénalisé.

En voie professionnelle

Le sujet propose une tâche de communication dans le cadre d'une situation contextualisée (professionnelle ou non dans le cas d'une DNL d'enseignement général), qui s'appuie sur un support authentique.

- Un document peut être adapté d'un original afin de le rendre plus concis, ou plus clair. Dans ce cas, il faut faire précéder la source de la tournure : « adapté de... ». Les coupes effectuées ne doivent pas nuire à la logique interne du document.
- La ponctuation en langues vivantes comporte un certain nombre de spécificités.
 - En anglais par exemple, tout signe de ponctuation est suivi d'un espace et il est systématiquement accolé au mot précédent : il n'y a jamais d'espace avant un signe de ponctuation – à la différence du français où les signes de ponctuation doubles (; / : / ? / !) sont précédés d'un espace.
 - Pour l'espagnol, il en va comme pour l'anglais. En outre, si les points d'interrogation et d'exclamation en début et en fin de phrase sont accolés au premier et au dernier mot de la phase, en revanche, ils sont séparés par un espace du mot qui les précède ou du mot qui les suit.
 - Les signes ne relevant pas de l'alphabet français (accents, tildes, ponctuation...) ne peuvent pas être portés à la main.
- En annexe, vous trouverez trois documents :
 - 1) le modèle pour la présentation des sujets
 - 2) la grille d'évaluation
 - 3) la fiche individuelle du candidat

5. Modalités d'attribution de la note à l'interrogation orale spécifique SELO ou DNL hors SELO

- La grille d'évaluation est conçue à partir des grilles des langues vivantes afin d'évaluer selon le CECRL le niveau de maîtrise linguistique et culturelle du candidat.
- L'appréciation de la grille se fait en binôme (professeur DNL/professeur LV). Chaque professeur se prononce sur le fond et la forme du discours, sur la recevabilité et la pertinence de l'argumentation, la présence et pertinence des références (inter-)culturelles (dont font partie les apports de la DNL), les capacités à prendre la parole et à interagir ainsi que la qualité et la richesse de la langue.

ANNEXE 1

Académie de Normandie
Baccalauréat Session 2022

Interrogation orale spécifique SELO²

DNL : ...	Langue : ...
Durée de l'interrogation : 40 minutes	
<ul style="list-style-type: none">• 20 minutes de préparation• 10 minutes de prise de parole en continu• 10 minutes de prise de parole en interaction	

Thème : en français

Titre : en LVE

[le document]

² Sections européennes et de langues orientales

ANNEXE 2


ACADÉMIE DE NORMANDIE - BACCALAURÉAT 2022
INTERROGATION ORALE SPÉCIFIQUE (SELO/HORS SELO)
PROPOSITION DE GRILLE POUR L'ÉVALUATION*

Niveau cadre	Expression orale en continu	Pts		Interaction orale	Pts		Recevabilité linguistique	Pts	
		LVA	LVB		LVA	LVB		LVA	LVB
B2 (B1+ baccalauréat professionnel)	Peut développer une analyse pertinente et étayée, y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles et liées à la DNL.	4-6		Peut argumenter et chercher à convaincre. Peut réagir avec pertinence et relancer la discussion, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels.	4-6		Langue plutôt fluide : les erreurs, hésitations et la qualité phonologique ne donnent pas lieu à malentendu. Maîtrise satisfaisante du lexique général et spécifique à la DNL.	6-8	
B1	Peut développer une analyse de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références (inter)culturelles et liées à la DNL. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.).	3-4	4-6	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers. Peut faire référence à des aspects (inter)culturels.	3-4	4-6	Peut s'exprimer en général de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples. Le lexique spécifique lié à la DNL est globalement approprié.	4-6	5-8
A2	Peut s'exprimer en termes simples. Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés. Analyse/exploitation partielle du/des support(s).	2-3	2-4	Peut répondre et réagir de manière simple. Fait référence ponctuellement à des aspects (inter)culturels.	2-3	2-4	Langue globalement compréhensible mais qui requiert un effort des interlocuteurs. Répertoire lexical limité.	2-4	2-5
A1	Peut exprimer un avis en termes très simples. Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages.	1-2	1-2	Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1-2	1-2	Langue partiellement compréhensible. Répertoire lexical très limité d'expressions et de mots mémorisés.	1-2	1-2

*suivre la colonne LVB pour évaluer en LVC (Hors SELO)

ANNEXE 3

**FICHE INDIVIDUELLE DU CANDIDAT
VOIES GÉNÉRALE, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE**

 <p>ACADÉMIE DE NORMANDIE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Baccalauréat Session 2022</p> <p>Général : <input type="checkbox"/> Technologique : <input type="checkbox"/> Professionnel : <input type="checkbox"/></p> <p>Interrogation orale spécifique (SELO/HORS SELO)</p>
	<p>Cachet de l'établissement</p> <p>DNL :</p> <p>Langue :</p> <p>SELO : <input type="checkbox"/> / HORS SELO : <input type="checkbox"/></p> <p>Nom du candidat :</p>

Conditions de l'enseignement dans la section			
Nombre d'heures hebdomadaires	Seconde	Première	Terminale
Langue vivante (SELO)			
DNL (SELO/Hors SELO)			

Liste des questions étudiées		
<ul style="list-style-type: none"> les travaux et activités effectués dans l'année en DNL ; les travaux et activités effectués dans le cadre de la section ; l'ouverture européenne et les diverses formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement. 		
Intitulé des questions ³	Entrées privilégiées	Horaire effectif ⁴

³ Le nombre de questions est variable et correspond au travail mené dans chaque section.

⁴ Si pertinent, selon la nature de la question.

Signature du professeur de DNL	Signature du professeur de LV
Signature du chef d'établissement	